

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE JUILLET 2006 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de la fièvre typhoïde est de 0,11 cas pour 100.000 habitants, identique à celle enregistrée au cours du mois de juin 2006.

L'incidence régionale la plus élevée est enregistrée à Tamanrasset (1,98), suivie de Saïda (0,94), Laghouat (0,85) et Ghardaïa (0,60).

Les tranches d'âge les plus touchées sont :

Les 10-19 ans et les 20-29 ans qui enregistrent la même incidence : 0,17 cas pour 100.000 habitants ; ainsi que les 50-59 ans avec 0,23 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des dysenteries est passé de 0,20 à 0,26 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers épidémiques sont observés à Tamanrasset (6,59), Ghardaïa (4,17), Naâma (4,16), Béchar (1,96) et Ouargla (1,63).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont enregistrés chez les 0-4 ans (0,57), les 20-29 ans (0,34) et les 60 ans et plus (0,32).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A est stable avec 0,10 cas pour 100.000 habitants. Les taux régionaux supérieurs au taux national sont observés à Blida (0,89), Aïn Temouchent (0,79), Naâma (0,69) et Biskra (0,62).

La classe modale est représentée par les 5-9 ans avec 0,47 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des toxi-infections alimentaires collectives a presque doublé, passant de 0,96 à

1,86 cas pour 100.000 habitants.

Plusieurs foyers ont été notifiés, le plus important à Ghardaïa (24,11), Béjaïa (11,18), Laghouat (8,46), Saïda (7,55), Blida (7,24) et Annaba (6,92).

Ce sont des intoxications qui sont survenues principalement lors de repas de cérémonies de mariage.

On observe des cas à tous les âges avec des pics chez les 5-9 ans (2,47), les 20-29 ans (2,80) et les 50-59 ans (2,28).

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole a chuté, passant de 0,15 à 0,09 cas pour 100.000 habitants.

Comme au mois de juin, aucun foyer épidémique n'est enregistré, seuls des cas sporadiques sont rapportés par certaines wilayas, les plus touchées sont : Ghardaïa (0,89), Naâma (0,69) et Tebessa (0,49).

Le pic d'incidence est observé chez les 0-4 ans avec 0,57 cas pour 100.000 habitants.

Un cas de paralysie flasque aiguë a été déclaré par la wilaya de Sétif, chez une fillette, âgée de 4 ans, correctement vaccinée. Les résultats virologiques effectués se sont révélés négatifs. L'évolution a été favorable.

Aucun cas de tétanos n'a été notifié au cours du mois de juillet 2006.

Aucun cas de coqueluche n'a été enregistré au cours de ce mois.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est presque nul, il est de 0,02 cas pour 100.000 habitants.

On note une légère augmentation de l'incidence des autres méningites, elle est passée de 0,76 à 0,86 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Blida enregistre le taux régional le plus élevé avec 4,23 cas pour 100.000 habitants, suivi d'Alger (2,76), Bordj Bou Arreridj (2,43), Khenchela (2,18) et Tipaza (2,08).

Le pic d'incidence est retrouvé chez les enfants âgés de moins de 5 ans avec 5,38 cas pour 100.000 habitants.

LES ZONOSSES

L'incidence de la brucellose poursuit sa courbe descendante, elle est de 1,48 cas pour 100.000 habitants.

Laghouat enregistre le taux régional le plus élevé avec 24,82 cas pour 100.000 habitants, suivie de Tebessa (21,02), Saïda (16,67), Biskra (5,93), Béchar (5,89), Oum El Bouaghi (5,66), El Bayadh (5,27), Naâma (4,85) et Ghardaïa (4,46).

La brucellose prédomine chez les 20-29 ans et les 50-59 ans qui enregistrent les taux spécifiques par âge les plus élevés avec respectivement 2,81 et 3,56 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée s'est stabilisé avec 0,58 cas pour 100.000 habitants.

Le taux régional le plus important est notifié par la wilaya de Biskra, il est de 14,82 cas pour 100.000 habitants, ce taux d'incidence est plus élevé que celui enregistré au mois de juin qui était de 5,15. Par contre, à Laghouat, on enregistre une chute importante de l'incidence qui est passée de 7,61 à 1,41 cas pour 100.000 habitants.

Le maximum de cas est enregistré chez les 0-4 ans (1,40) et les 5-9 ans (1,35).

Un cas de rage humaine a été déclaré par la wilaya de Tlemcen, chez un homme âgé de 35 ans (pas de rapport d'enquête).

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est stationnaire avec 0,25 cas pour 100.000 habitants.

Les plus forts taux régionaux sont observés à Tindouf (16,43), Tamanrasset (9,89), Béchar (2,75) et Ouargla (2,65).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,12 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas se distinguent par leur incidence élevée : Tebessa (2,28) et Tamanrasset (1,32 cas/100.000 hbts).

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS D'AOUT 2006 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est passé de 0,11 à 0,17 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tamanrasset enregistre le même taux d'incidence que le mois précédent, il est de 1,98 cas pour 100.000 habitants. On note une hausse de l'incidence dans les wilayas suivantes : Naâma (1,39), Aïn Temouchent (1,05) et Adrar (0,88).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 10-19 ans (0,34) et les 20-29 ans (0,24 cas/100.000 hbts).

On observe une légère augmentation de l'incidence des dysenteries avec 0,34 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya la plus touchée est la wilaya de Tamanrasset où l'incidence est passée de 6,59 à 7,91 cas pour 100.000 habitants. Elle est suivie de : El Tarf (5,69), Naâma (5,54), Ouargla

(4,28), Ghardaïa (2,38), Adrar (2,04) et Béchar (1,57).

Le pic d'incidence est enregistré chez les 0-4 ans avec 1,37 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'**hépatite virale A** est de 0,13 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence régionale la plus importante est notifiée par la wilaya de Naâma, elle est de 1,39 cas pour 100.000 habitants.

L'hépatite virale A est plus fréquente chez les enfants âgés entre 5 et 9 ans, l'incidence est de 0,27 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des **toxi-infections alimentaires collectives** a encore augmenté ce mois passant de 1,86 à 2,41 cas pour 100.000 habitants.

Cette augmentation est liée à l'augmentation du nombre de cérémonies de mariage célébrées préférentiellement au cours de la saison estivale et à la consommation de repas collectifs mal conservés.

Les wilayas qui rapportent le plus de cas sont : Jijel (22,79), Aïn Temouchent (9,97), Béjaïa (9,95), Tissemsilt (9,29), Boumerdes (8,40), Mascara (7,91), Tipaza (7,79), Bouira (7,33), Saïda (5,98), M'Sila (5,73) et Constantine (5,26). Toutes les tranches d'âges sont touchées avec plus de cas chez les enfants et les adultes jeunes :

- 3,52 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 3,23 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans ;
- 3,73 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la **rougeole** est faible, il est de 0,08 cas pour 100.000 habitants.

Plusieurs wilayas du pays sont indemnes, les quatorze wilayas qui déclarent des cas, ont notifié entre un et quatre cas de rougeole.

Ce sont les 0-4 ans qui observent l'incidence par âge la plus élevée : 0,54 cas pour 100.000 habitants.

Trois cas de **coqueluche** ont été notifiés : deux cas par la wilaya d'Alger, hospitalisés à l'EHS

d'El Kettar et un cas par la wilaya de Bordj Bou Arreridj chez un nourrisson de sexe masculin.

Aucun cas de **tétanos** n'a été déclaré au cours du mois d'août 2006.

Trois cas de **paralysie flasque aiguë** ont été notifiés chez des enfants âgés entre 2 et 15 ans (deux cas de sexe masculin, et un cas de sexe féminin). Deux cas sont correctement vaccinés et un cas non vacciné. Pour un cas, un seul prélèvement de selles a été effectué. Autrement pour les deux cas restants, les résultats virologiques se sont révélés négatifs.

LES MENINGITES

L'incidence des **méningites à méningocoque** est de 0,06 cas pour 100.000 habitants.

La courbe d'incidence des **autres méningites**, poursuit son ascension avec 1,07 cas pour 100.000 habitants.

A Blida, l'incidence est passée de 4,23 à 3,34 cas pour 100.000 habitants.

Pour ce mois, la wilaya d'Alger enregistre l'incidence régionale la plus élevée avec 3,63 cas pour 100.000 habitants.

Le maximum de cas est observé chez les petits enfants âgés entre 0 et 4 ans : 7,39 cas pour 100.000 habitants.

LES ZONOSSES

Le taux d'incidence de la **brucellose** est passé de 1,48 à 1,88 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont enregistrés à Laghouat (20,02), M'Sila (12,25), Djelfa (11,24), Tebessa (10,26), Naâma (9,70), El Bayadh (7,37), Saïda (6,92), Khenchela (6,26), Biskra (4,68), El Oued (4,55), Ghardaïa (4,46), Oum El Bouaghi (4,29) et Médéa (4,00).

Les tranches d'âge les plus touchées sont :

- les 10-19 ans avec 2,14 cas pour 100.000 habitants;
- les 20-29 ans avec 2,91 ;
- les 40-49 ans avec 2,92 ;
- les 60 ans et plus avec 2,59 cas pour 100.000 habitants.

Le taux de morbidité de la leishmaniose cutanée est de 0,74 cas pour 100.000 habitants.

On retrouve des incidences régionales importantes à Biskra (8,11), Laghouat (6,49), Béchar (5,50), Tebessa (4,73), M'Sila (4,50), Ghardaïa (3,27), El Oued et Khenchela (2,18).

Deux pics d'incidence sont observés, le premier chez les 0-4 ans (1,34) et le second chez les 20-29 ans (1,05).

Aucun cas de rage humaine n'a été notifié au cours du mois d'août 2006.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B a augmenté, elle est passée de 0,25 à 0,34 cas pour 100.000 habitants.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2006 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de la fièvre typhoïde a légèrement augmenté, passant de 0,17 à 0,24 cas pour 100.000 habitants.

Cette augmentation est liée en partie avec l'apparition d'une épidémie de fièvre typhoïde dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. L'incidence enregistrée dans cette wilaya est de 4,29 cas pour 100.000 habitants. Tous les cas ont été notifiés par le secteur sanitaire d'Aïn M'Lila.

Ce sont les 10-19 ans (0,36) et les 20-29 ans (0,44) qui enregistrent les taux spécifiques par âge les plus élevés.

Le taux d'incidence des dysenteries est stationnaire avec 0,32 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales les plus importantes sont observées à Naâma (6,24), El Tarf (5,69), Tamanrasset (2,64), Ouargla (2,04), Béchar (1,96) et Adrar (1,17).

Ce sont les 0-4 ans qui sont les plus touchés avec 0,80 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale A est de 0,12 cas

pour 100.000 habitants. Les taux régionaux supérieurs au taux national sont observés à Tamanrasset (5,93), Tindouf (3,29), Illizi (2,65), Jijel (1,72), Blida et Souk Ahras (1,67), Tebessa (1,47).

Le maximum de cas est retrouvé chez les 40-49 ans avec 0,52 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,17 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Souk Ahras enregistre un pic d'incidence de 3,11 cas pour 100.000 habitants. La wilaya de Ouargla a enregistré également une hausse de son incidence qui est passée de 0,81 à 2,04 cas pour 100.000 habitants.

pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Mascara (0,78), Skikda (0,67), Souk Ahras (0,48) et Bouira (0,42).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont enregistrés chez les enfants de moins de 10 ans :

- 0,37 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,30 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Au cours du mois de septembre 2006, nous avons enregistré moins de toxi-infections alimentaires collectives que le mois précédent, l'incidence est de 1,97 cas pour 100.000 habitants.

Deux TIAC importantes ont été notifiées :

- la première par la wilaya de Tipaza avec une incidence de 24,24 cas pour 100.000 habitants. Les 154 cas sont notifiés par la commune d'Ahmar El Aïn ;

- la seconde par la wilaya de Biskra avec 144 cas soit une incidence de 22,62 cas pour 100.000 habitants. Tous les cas sont rapportés par le secteur sanitaire de Sidi Okba.

Les tranches d'âge les plus touchées sont les 10-19 ans (2,23) et les 20-29 ans (3,86).

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole est de 0,07 cas pour 100.000 habitants.

Les cas déclarés sont observés dans 12 wilayas. Le nombre de cas notifié varie entre 1 et 4 cas par wilaya.

Le pic d'incidence est observé chez les 0-4 ans avec 0,60 cas pour 100.000 habitants.

Deux cas de tétanos ont été enregistrés :

- le premier par la wilaya de Constantine chez un homme de 28 ans, blessé au niveau de la main par une tôle souillée. Les deux cas sont décédés des suites de leur maladie ;
- le second cas a été notifié par le CHU de Constantine. Il s'agit d'un jeune homme originaire de la wilaya d'Oum El Bouaghi, hospitalisé pour Tétanos (pas d'autres informations)

Le décès par tétanos chez deux jeunes adultes (âgés de moins de 30 ans) c'est-à-dire ayant bénéficié du programme de vaccination de routine (comportant aussi des injections de rappel tous les 10 ans) et peut être même des campagnes de rattrapage, ne s'explique pas. La couverture vaccinale et le statut immunitaire de la population adulte n'est pas connu et n'est pas régulièrement contrôlé comme il est préconisé lors de toute consultation.

Cinq cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés chez des enfants âgés entre 2 et 5 ans. Le statut vaccinal est déterminé pour seulement deux enfants qui sont correctement vaccinés.

Les prélèvements de selles effectués sont tous négatifs.

Aucun cas de coqueluche n'a été notifié au cours du mois de septembre 2006.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à

méningocoque est de 0,04 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des autres méningites a chuté, de 1,07 elle est passée à 0,74 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont enregistrés à Tindouf (6,57), Illizi (5,30), Bordj Bou Arreridj (3,40), El Tarf (2,22) et Khenchela (2,18).

Ce sont les 0-4 ans (4,88) et les 5-9 ans (1,15) qui observent les taux spécifiques par âge les plus élevés.

LES ZONNOSES

Le taux d'incidence de la brucellose a légèrement baissé, il est de 1,67 cas pour 100.000 habitants (1,88 le mois précédent).

Les incidences les plus importantes sont enregistrées à Naâma (20,79), Djelfa (16,75), Tebessa (10,92), Laghouat (10,72), M'Sila (8,99), Khenchela (8,43), Béchar (5,50) et Oum El Bouaghi (4,46).

Ce sont les 20-29 ans (3,31), les 40-49 ans (2,02) et les 60 ans et plus qui sont les plus touchés.

L'incidence de la leishmaniose cutanée a augmenté, passant de 0,74 à 1,31 cas pour 100.000 habitants.

Dans la wilaya de Biskra, l'incidence à plus que doublée, elle est passée de 8,11 à 21,84 cas pour 100.000 habitants.

Les autres foyers importants sont retrouvés à Laghouat (13,54), Béchar (12,96), El Oued (7,64), M'Sila (5,85), Tebessa (5,70), Khenchela (3,81) et Ghardaïa (3,27).

Le pic d'incidence est observé chez les petits enfants : 2,91 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans.

Un cas suspect de rage humaine a été déclaré par la wilaya d'Oran, secteur sanitaire d'Es Sania. Il s'agit d'un petit garçon âgé de 4 ans, griffé au visage par un chien errant. L'enfant a été présenté de suite à une structure de santé d'urgences où on lui a prescrit du vaccin antirabique (rabipur). Le schéma vaccinal a débuté le lendemain de l'accident et a été correctement suivi. 17 jours après le début de la vaccination, l'enfant tombe malade, il est alors

hospitalisé pour suspicion de rage humaine. Il décède alors deux jours après.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'**hépatite virale B** est de 0,25 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas du sud et des hauts plateaux rapportent les incidences les plus importantes : Tamanrasset (8,57), Illizi (5,30), Béchar (2,36), Souk Ahras (1,20) et Tebessa (1,14).

Le pic d'incidence est observé chez les adultes jeunes : 0,74 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

Le taux d'incidence de l'**hépatite virale C** est de 0,12 cas pour 100.000 habitants.

A Souk Ahras, l'incidence est passée de 3,11 à 1,43 cas pour 100.000 habitants. Tamanrasset enregistre l'incidence régionale la plus élevée avec 1,98 cas pour 100.000 habitants, suivie de Tebessa (1,63).

Ce sont les 20-29 ans (0,27) et les 40-49 ans (0,26) qui notifient les taux spécifiques par âge les plus élevés.

LE PALUDISME

Au cours du troisième trimestre 2006, le nombre de cas de paludisme notifié est de 60 cas. Ce sont des cas de paludisme importé à l'exception d'un cas qui n'a pu être classé par manque d'information. Deux espèces plasmodiales ont été diagnostiquées : le plasmodium falciparum dans 90% des cas et le plasmodium vivax dans 10% des cas. L'origine de l'infection est principalement le Mali (59,3%) et le Niger (28,8%). Ces cas de paludisme ont été notifiés à Tamanrasset (53 cas), Béchar (3 cas), Ghardaïa (2 cas), Tlemcen et Souk Ahras (1 cas).

LE SIDA

Au 30 septembre 2006, le nombre de cas cumulé de sida est de 740 et le nombre de cas cumulé de séropositifs est de 2092.

40 cas de sida ont été notifiés du 1^{er} janvier au 30 septembre 2006. 50% des cas ont contracté la maladie suite à des rapports hétérosexuels, 5% suite à des rapports homo ou bisexuels et 2,5%

par le sang et les produits dérivés du sang. Pour les 42,5% restant, le mode de transmission n'a pas été précisé. Le sex-ratio est de 0,9. Les cas de sida sont enregistrés chez les sujets âgés entre 15 et 60 ans et plus avec une concentration de cas chez l'adulte jeune, 65% des cas sont notifiés chez les 25-44 ans.

**Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Juillet 2006**

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	3	0	5	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	342770
CHLEF	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	1	956695
LAGHOUAT	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	5	0	0	88	354622
OUM EL BOUAGHI	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33	582748
BATNA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1077877
BEJAJA	0	0	2	5	0	0	0	0	0	0	1	0	3	1	0	2	0	0	0	975231
BISKRA	1	0	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	1	95	0	0	38	641005
BECHAR	0	5	0	7	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	20	0	0	15	254588
BLIDA	3	0	8	0	0	0	0	0	0	0	1	38	1	0	1	0	0	0	0	898080
BOUIRA	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	1	0	9	1	0	2	0	0	8	709856
TAMANRASSET	3	10	0	15	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	151646
TEBESSA	1	0	0	4	14	0	0	0	0	0	3	1	2	6	0	38	0	0	129	613749
TLEMCEEN	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	17	1	0	0	0	0	17	973956
TIARET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	814741
TIZI OUZOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	1	0	0	0	1275080
ALGER	1	29	7	0	1	0	0	0	0	0	5	1	83	0	0	0	0	0	1	3004580
DJELFA	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	15	871598
JIJEL	0	1	0	4	3	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1	2	0	0	0	640747
SETIF	4	0	1	1	3	0	0	0	0	1	2	0	10	1	0	0	0	0	7	1468290
SAIDA	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	53	317881
SKIKDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	893254
SIDI BEL ABBES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	606783
ANNABA	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	650374
GUELMA	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	4	3	0	0	0	0	2	493295
CONSTANTINE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	931507
MEDEA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	10	899715
MOSTAGANEM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	713050
M'SILA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	889514
MASCARA	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	771238
OUARGLA	1	8	0	13	4	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	7	0	0	0	490809
ORAN	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5	0	27	0	0	0	0	0	1	1408752
EL BAYADH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	189933
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37712
BORDJ BOU ARRERIDJ	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	1	0	0	3	618402
BOUMERDES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	0	738114
EL TARF	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	0	0	0	0	404507
TINDOUF	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30437
TISSEMSILT	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	294023
EL OUED	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	13	549929
KHENCHELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	2	0	0	6	367640
SOUK AHRAS	0	0	0	4	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	418342
TIPAZA	0	0	0	1	4	0	0	0	0	0	0	0	12	0	0	0	0	0	0	577508
MILA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	3	0	0	0	0	755487
AIN DEFLA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	737948
NAAMA	0	6	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	2	0	0	7	144328
AIN TEMOUCHENT	0	2	3	1	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	5	13	381187
GHARDAIA	2	14	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	0	10	0	1	15	336003
RELIZANE	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	719469
TOTAL ALGERIE	37	87	34	81	39	0	0	0	0	1	31	5	282	26	6	192	0	8	488	32975000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Dr. K.KELLOU - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Août 2006

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	3	7	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	342770
CHLEF	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	4	0	0	1	0	0	1	956695
LAGHOUAT	1	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	23	0	0	71	354622
OM EL BOUAGHI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	25	582748
BATNA	2	0	4	2	11	0	0	0	0	0	3	0	9	0	0	20	0	0	5	1077877
BEJAIA	4	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	975231
BISKRA	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	10	0	2	52	0	1	30	641005
BECHAR	0	4	0	2	1	0	0	0	0	0	2	1	3	0	0	14	0	0	8	254588
BLIDA	1	1	4	15	0	0	0	0	0	0	0	0	30	1	1	0	0	0	0	898080
BOUIRA	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	0	4	0	0	1	709856
TAMANRASSET	3	12	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	151646
TEBESSA	0	0	0	9	6	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	29	0	0	63	613749
TLEMCCEN	6	6	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	6	973956
TIARET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	814741
TIZI OUZOU	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	1	1275080
ALGER	2	5	1	1	0	0	2	0	0	0	1	12	109	0	0	0	0	0	0	3004580
DJELFA	3	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	8	0	0	98	871598
JIJEL	2	3	0	11	2	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	3	0	0	0	640747
SETIF	3	4	1	9	2	0	0	0	0	0	0	0	12	0	1	1	0	0	4	1468290
SAIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	22	317881
SKIKDA	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	893254
SIDI BEL ABBES	0	0	0	4	3	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	12	606783
ANNABA	3	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	0	650374
GUELMA	2	0	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	493295
CONSTANTINE	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	1	0	11	0	0	0	0	0	1	931507
MEDEA	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	10	0	0	2	0	0	36	899715
MOSTAGANEM	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	713050
M'SILA	1	0	3	6	1	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	40	0	0	109	889514
MASCARA	0	0	6	1	2	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	2	771238
OUARGLA	2	21	0	3	10	0	0	0	0	0	3	1	7	1	0	5	0	4	0	490809
ORAN	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	17	0	0	0	0	0	0	1408752
EL BAYADH	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	14	189933
ILLIZI	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37712
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	5	0	0	1	0	0	0	1	0	14	0	0	2	0	0	21	618402
BOUMERDES	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	1	0	9	0	0	1	0	0	0	738114
EL TARF	0	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	1	0	0	0	0	0	404507
TINDOUF	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	30437
TISSEMSILT	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	294023
EL OUED	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	0	25	549929
KHENCHELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	8	0	0	23	367640
SOUK AHRAS	1	0	1	7	13	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	1	418342
TIPAZA	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	577508
MILA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	2	0	0	4	755487
AIN DEFLA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	737948
NAAMA	2	8	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	144328
AIN TEMOUCHENT	4	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	7	381187
GHARDAIA	0	8	2	1	0	0	0	0	0	0	4	0	6	0	0	11	0	0	15	336003
RELIZANE	0	4	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	719469
TOTAL ALGERIE	55	112	43	111	57	0	3	0	0	3	27	21	352	6	5	243	0	5	620	32975000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Dr. K.KELLOU - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI -

**Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Septembre 2006**

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	1	4	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	1	0	342770
CHLEF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4	0	0	1	0	0	1	956695
LAGHOUAT	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	48	0	0	38	354622
OUM EL BOUAGHI	25	0	0	0	4	0	0	0	1	0	0	0	1	4	0	1	0	0	26	582748
BATNA	0	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	14	0	0	5	1077877
BEJAJA	1	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	11	1	0	2	0	0	0	975231
BISKRA	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	1	0	140	0	0	24	641005
BECHAR	0	5	0	6	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	33	0	0	14	254588
BLIDA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	10	1	0	1	0	0	0	898080
BOUIRA	2	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	3	0	0	2	709856
TAMANRASSET	1	4	0	13	3	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	151646
TEBESSA	1	0	1	7	10	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	35	0	0	67	613749
TLEMCEEN	2	6	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	5	973956
TIARET	0	3	0	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	814741
TIZI OUZOU	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	1	0	0	0	1275080
ALGER	5	28	3	0	0	0	0	0	0	1	2	4	33	0	0	0	0	0	1	3004580
DJELFA	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	146	871598
JIJEL	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	640747
SETIF	2	0	1	3	0	0	0	0	0	0	2	0	6	1	0	0	0	0	5	1468290
SAIDA	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	1	7	0	0	12	317881
SKIKDA	0	0	6	5	1	0	0	0	0	0	0	0	5	0	1	5	0	0	0	893254
SIDI BEL ABBES	5	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	8	2	0	0	0	0	10	606783
ANNABA	0	0	2	3	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	0	0	0	0	0	650374
GUELMA	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	493295
CONSTANTINE	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	7	0	0	1	0	0	2	931507
MEDEA	2	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	10	2	0	5	0	0	15	899715
MOSTAGANEM	4	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	713050
M'SILA	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	52	0	0	80	889514
MASCARA	0	0	6	3	1	0	0	0	0	0	1	0	6	1	0	0	0	0	0	771238
OUARGLA	3	10	0	1	2	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	3	0	0	0	490809
ORAN	3	0	1	0	1	0	0	0	0	0	4	1	14	0	0	0	0	0	0	1408752
EL BAYADH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	4	189933
ILLIZI	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	37712
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	5	1	0	0	0	0	0	0	0	21	0	0	0	0	0	9	618402
BOUMERDES	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	10	0	0	2	0	0	0	738114
EL TARF	2	23	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	9	1	0	0	0	0	0	404507
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	30437
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	294023
EL OUED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	42	0	0	10	549929
KHENCHELA	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	14	0	0	31	367640
SOUK AHRAS	0	0	2	5	6	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	3	418342
TIPAZA	0	0	0	3	3	0	0	0	0	1	0	0	9	0	1	2	0	0	0	577508
MILA	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0	2	1	0	0	3	755487
AIN DEFLA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	1	1	0	0	0	0	737948
NAAMA	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	30	144328
AIN TEMOUCHENT	2	3	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	0	0	0	0	381187
GHARDAIA	3	3	2	1	0	0	0	0	0	0	3	0	5	0	0	11	0	0	5	336003
RELIZANE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	2	719469
TOTAL ALGERIE	78	106	40	83	38	0	0	0	2	5	23	14	244	27	7	432	0	1	552	32975000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Dr. K.KELLOU - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI -